



Montpellier
Agglomération

Embouteillage ou vélomagg' "Plage" ?

Villeneuve-lès-Maguelone
Bus 32 + Vélo



vélomagg' "Plage"

La location pour l'été

Pour profiter de la plage, Vélomagg' met gratuitement à votre disposition des VTT et des vélos californiens (nouveau) pour la journée, au terminus "Pilou" de la ligne de bus 32 (Montpellier/Villeneuve-lès-Maguelone) :

- tous les week-ends de juin de 9h à 19h,
- puis tous les jours des mois de juillet et d'août jusqu'au 5 septembre 2010, de 9h à 19h.

Au départ du centre-ville, à la station Gare St Roch, prenez le tramway ligne 2 direction Jacou. A l'arrêt Place Carnot, prenez le bus 32 en correspondance.

Comment ça marche ?

Pour emprunter un Vélomagg', à l'arrêt de bus "Pilou", rendez-vous à l'accueil Vélomagg' :

- présentez votre titre de transport valide (ticket ou abonnement) ;
- déposez une pièce d'identité à titre de caution.

Le Vélo doit être ramené à l'accueil Vélomagg' **avant 19h**

En cas de non restitution du vélo, le client devra s'acquitter d'une indemnité forfaitaire de 150€, à régler à la vélostation centrale TaM - 27 rue Maguelone à Montpellier (station tram Gare St Roch).

